

## L'essentiel

C'est un véritable coup de théâtre dans le dossier NewB: des coopérateurs ont obtenu du tribunal de l'entreprise la suspension de l'assemblée générale prévue ce samedi et la nomination d'un réviseur d'entreprise à sa tête.

# Le tribunal nomme un administrateur provisoire à la tête de NewB

GILLES QUOISTIAUX ET NICOLAS KESZEI

**C**oup de tonnerre dans la saga NewB. L'assemblée générale prévue ce samedi n'aura pas lieu et est reportée. Un administrateur provisoire est placé à la tête de la banque. C'est ce qu'a décidé le président du tribunal de l'entreprise de Bruxelles, Paul Dhayer, saisi en extrême urgence sur requête unilatérale de certains coopérateurs de NewB. La requête a été introduite par Nicolas Vanderstappen et Laurent Robert, avocats chez Clifford Chance.

Ce mercredi, la banque éthique et durable présentait un nouveau plan de sauvetage de ses activités bancaires. Malgré la perte de sa licence bancaire, NewB compte poursuivre ses activités bancaires via un accord avec VDK, une banque coopérative flamande. Problème: cet accord a été présenté in extremis aux coopérateurs, après une séance d'information au cours de laquelle ce scénario n'avait pas été évoqué. «Les points soumis à cette AG sont de nature à affecter durablement l'intérêt de la société NewB, de même qu'à aggraver la situation de son passif et donc, le cas échéant, la responsabilité potentielle de ses coopérateurs», pointe le président du tribunal dans son ordonnance.

**Des procédures pas respectées**  
La justice considère que les procédures de

convocation de l'assemblée générale n'ont pas été respectées. «Le délai de 30 jours prévu à l'article 31 des statuts, visant précisément à octroyer le temps nécessaire aux coopérateurs pour étudier et examiner les points à l'ordre du jour, ne semble pas avoir été respecté en l'espèce», souligne l'ordonnance du tribunal.

«La modification (le projet de partenariat avec VDK, NDLR) – intervenant à brûle-pourpoint – semble apparemment violer cette disposition statutaire. Cette violation semble d'autant plus grave que les modifications de l'ordre du jour sont fondamentales et déterminent l'avenir à long terme de NewB», ajoute le président du tribunal. Résultat: l'AG est suspendue et reportée sine die à une date ultérieure.

## Le conseil d'administration dessaisi

Mais ce n'est pas tout, puisqu'un administrateur provisoire est désigné à la tête de NewB. Il s'agit du réviseur d'entreprise Michel De Wolf. «La nomination d'un administrateur provisoire est la forme la plus extrême d'intervention dans l'administration d'une société», rappelle l'ordonnance du tribunal. Le conseil d'administration de la banque éthique et durable, qui joue sa survie, est mis hors jeu. Il est dessaisi de la gestion de l'entreprise. La direction de NewB, dont le CEO Thierry Smets, devra répondre à Michel De Wolf, l'administrateur provisoire.

Dans son ordonnance, le président du tribunal n'est pas tendre avec le conseil d'administration (CA) de NewB. «Le CA semble omettre de faire établir les rapports et d'entreprendre les démarches que la loi lui impose, alors même que NewB a perdu son agrément public, qui doit être «préservé de toute atteinte illégitime», relève le tribunal. L'ordonnance est ingélate: «Le mode de fonctionnement apparent du CA de NewB semble mettre en danger non seulement l'intérêt social de la société, mais aussi les intérêts légitimes des coopérateurs, ainsi que, le cas échéant, ceux des épargnants et des déposants.»

Le CA de NewB doit transmettre tous les documents relatifs au partenariat avec VDK à l'administrateur provisoire, sous peine d'une astreinte de 10.000 euros par jour. L'administrateur provisoire est chargé d'examiner tous ces documents et de faire un rapport aux coopérateurs et au tribunal afin d'estimer les chances de continuité de NewB et les éventuelles possibilités de reprise de l'entreprise.

## Les griefs de Finance&Invest.Brussels

Parmi les requérants qui ont introduit cette action en extrême urgence devant le tribunal de l'entreprise, on retrouve Finance&Invest.Brussels, qui fait partie des coopérateurs institutionnels de NewB. L'invest bruxellois, qui a investi

400.000 euros dans le projet NewB, explique pourquoi il s'est joint à cette requête: «Finance&Invest.Brussels s'estime qu'une nouvelle résolution sur l'orientation stratégique pour le futur de NewB puisse être proposée aussi rapidement et avec si peu de détails.»

Pierre Hermant, CEO de Finance&Invest, estime que les règles de bonne gouvernance n'ont pas été suivies: «Outre le tournant stratégique que pourrait entraîner le vote de cette résolution et l'incertitude pour la préservation du capital des coopérateurs, cette situation est en contradiction avec les principes de bonne gouvernance, de transparence et de symétrie d'informations vis-à-vis des coopérateurs. Éléments que nous attendions du projet initial pour lequel nous avons investi et qui nous avait été promis dans le prospectus validé par la FSA», explique-t-il dans un communiqué.

Sur le fond, Finance&Invest.Brussels estime que NewB s'est trop éloigné de son objectif initial: «En investissant dans NewB, Finance&Invest souhaitait soutenir une initiative citoyenne, tout en participant à la création d'une nouvelle banque qui traite les défis financiers de demain de manière éthique et durable. Les conditions de notre investissement ne sont plus rencontrées suite à la perte de la licence bancaire par NewB. Par ailleurs, la nouvelle proposition faisant état d'une collaboration avec la banque VDK modifie son métier.»

**«Les points soumis à cette AG sont de nature à affecter durablement l'intérêt de la société NewB, de même qu'à aggraver la situation de son passif et donc, le cas échéant, la responsabilité potentielle de ses coopérateurs.»**

PAUL DHAEYER  
PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DE BRUXELLES, DANS SON JUGEMENT

## En image

L'ombre de l'inflation pèse sur le Black Friday



Journée de promotions massives en magasins et sur internet, le Black Friday s'est déroulé ce vendredi, aux États-Unis et en Europe, sous le regard de commerçants inquiets de voir si les consommateurs seraient ou non ravis, malgré une inflation persistante et des inquiétudes sur les perspectives économiques. Aux États-Unis, les premières données concernant le jeudi de Thanksgiving et publiées par Adobe semblaient être plutôt rassurantes pour le secteur, avec 5,3 milliards de dollars dépensés pour des achats en ligne, en hausse de 2,9% sur un an. En Europe, plusieurs consultants anticipaient un recul du volume de ventes. Là dernier, les préoccupations étaient différentes, le secteur devant faire face à des difficultés d'approvisionnement à cause de la désorganisation du transport mondial et des fermetures d'usines provoquées par la pandémie. Pour éviter pareille mésaventure, les industriels ont anticipé leurs commandes avec, cette fois, un risque de surstocks, alors que les consommateurs réduisent leurs dépenses. Le Black Friday reste contesté par certains, dénonçant la surconsommation engendrée. Plusieurs marques ont d'ailleurs bouddé ostensiblement la journée. © REUTERS

## Le bras de fer sur l'enveloppe bien-être se poursuit

Les ailes gauche et droite du gouvernement fédéral s'opposent, en particulier, sur la revalorisation des allocations de chômage.

QUENTIN JORIS

La concertation sociale n'est pas un long fleuve tranquille. Employeurs et syndicats ayant échoué à s'entendre sur la répartition de l'enveloppe bien-être et la fixation à 0% de la norme salariale, la balle avait atterri mi-novembre dans le camp du gouvernement fédéral.

Deux semaines plus tard, l'exécutif heptapartite n'est toujours pas parvenu à s'accorder sur une proposition de médiation. Un conseil des ministres restreint ce vendredi a toutefois permis «d'avancer», nous assure-t-on. Mais ne parlez pas encore d'accord, il n'en est point question...

### Rehausser le salaire minimum

Sur l'enveloppe bien-être – soit près d'un milliard d'euros à répartir pour augmenter les basses pensions et d'autres allocations au-delà de l'indexation –, l'attelage fédéral peine à s'entendre. Selon nos informations, le vice-Premier PS, Pierre-Yves Dermagne, soutenu par les écologistes, aurait proposé de recourir à la même clé de répartition que lors de l'accord interprofessionnel (AIP) précédent. Plusieurs partis rechignent cependant, arguant qu'une revalorisation des allocations de chômage de 3,5% n'est tout simplement «pas acceptable» alors que les travailleurs voient leurs salaires gelés.

Afin de dégager un compromis, la piste d'une revalorisation du salaire minimum a été posée sur la table. «L'idée serait toujours d'attribuer l'ensemble de l'enveloppe, mais d'en consacrer une part à

l'augmentation des plus bas salaires plutôt qu'à une revalorisation des allocations de chômage. Cela permettrait de récompenser davantage les gens qui travaillent et d'éviter de creuser des pièges à l'emploi», nous explique-t-on côté libéral.

De quoi convaincre l'aile gauche du gouvernement? À l'heure actuelle, elle semble plutôt sceptique, rappelant au passage que «les minima de chômage sont aujourd'hui encore significativement inférieurs au seuil de pauvreté». Bref, un accord ne semble pas à portée de main. Un nouveau kern a été prévu lundi matin pour poursuivre les discussions.

**Le gouvernement envisage de permettre aux partenaires sociaux de négocier l'octroi d'une prime unique dans les entreprises qui ont performé malgré la crise.**

Si la répartition de l'enveloppe bien-être cale, il semble par contre que la discussion autour des salaires avance. Comme il n'est pas touché à la loi de 1996 sur la compétitivité, qui fixe la norme à 0% pour 2023 et 2024, le gouvernement envisage de permettre aux partenaires sociaux de négocier l'octroi d'une prime unique dans les entreprises qui ont performé malgré la crise. Sur le principe, tout le monde semble d'accord, mais on feraille encore sur les modalités. D'aucuns réclament notamment que cette prime soit limitée à 500 euros, voire moins.

# Voitures de société: le casse-tête des managers de flotte automobile

Avec l'électrification des véhicules et les changements législatifs, le travail des gestionnaires de flotte automobile devient de plus en plus complexe et l'appel à la consultance se révèle systématique.

**BENJAMIN EVERAERT**

La législation fiscale change autour de la voiture de société, c'est un euphémisme de le dire. Après les plans cafétérias, les politiques de mobilité alternatives dans les entreprises ou l'introduction du budget mobilité, l'heure de l'électrification des flottes est arrivée.

Si vous croisez un fleet manager de longue date, ces personnes qui gèrent les parcs de voiture en entreprise, gardez-vous de lui demander s'il a beaucoup de boulot pour le moment, car c'est une évidence.

À partir du premier juillet 2023, les nouvelles voitures qui ne seront pas «zéro émission» verront leur déductibilité diminuer à partir de 2025. «On observe vraiment deux philosophies sur le marché avec des mobility managers qui sont très bien informés et ne commandent déjà plus de véhicules hybrides, mais que des électriques. Mais une autre partie du marché est très loin de cette réalité et dans des PME, beaucoup commandent encore

«vite-vite un plug-in hybride», observe Joris Spigt, head of group mobility solutions chez D'Ieteren.

## Un métier transformé

Le métier de fleet manager ou gestionnaire de flotte n'a plus grand-chose à voir avec celui d'il y a 15 à 20 ans. Il doit maintenant gérer des parcs de voitures électriques, la question des bornes et les contrats d'électricité. Tout cela en tenant compte d'un autre casse-tête, celui des très longs délais de livraison.

Dans la plupart des grandes entreprises, des plans de mobilité sont aussi mis en place, finissant de transformer une activité somme toute classique de gestion de flotte en une activité complexe. Que ce soit chez les vendeurs de voitures comme D'Ieteren ou BMW, dans les secrétariats sociaux ou dans la sphère du leasing, les services de consultance prennent donc une importance considérable dans les affaires.

«Nous avons toujours conseillé nos clients pour leurs flottes, aujourd'hui on cherche à faire la même chose dans la mobilité au sens large», détaille Yves

Ceustemont, patron d'Arval Consulting. «Selon moi, il n'y a aucune société qui peut gérer la multimodalité pour tout le personnel sans l'aide d'un bon partenaire et d'une bonne application Maas (mobility as a service).»

## Full TCO ou TCO commercial

Avec les véhicules électriques, il est encore plus indispensable pour les entreprises de prendre en considération le coût total de possession mensuel ou TCO. Mais là aussi, il y a des nuances importantes. Ceustemont prévient ainsi que de nombreux acteurs sur le terrain mettent en avant le TCO commercial, auquel il faudrait préférer selon lui le full TCO.

Comme indiqué dans le graphique ci-contre, «une Volvo XC40 essence qui semble de prime abord meilleur marché s'avère plus coûteuse lorsque l'on calcule le full TCO et génère plus de dépenses non admises pour l'entreprise, entraînant aussi une hausse de l'impôt sur les sociétés et une baisse du bénéfice net».

En bref, selon Arval, le TCO commercial ou TCO 3, «sous-estime le coût réel des véhicules».

D'autres subtilités sont à prendre attentivement en compte quand on opte pour le TCO. La date du bon de commande chez la société de leasing fera foi pour connaître le régime fiscal auquel on sera soumis, et non pas la date de l'offre chez le vendeur de voitures.

Toutes les prolongations de contrat resteront sujettes à la législation valable au moment de la première commande. «Le ministre a été clair, le but n'est pas de

**Dans la plupart des grandes entreprises, des plans de mobilité sont mis en place, finissant de transformer une activité classique de gestion de flotte en une activité complexe.**

toucher à la flotte existante, mais d'avoir de la sécurité fiscale», dit Ceustemont.

Cependant, il rappelle également que l'avantage de toute nature (ATN) est calculé chaque année sur base de l'émission moyenne des véhicules, si bien que les voitures thermiques déjà en contrat pourraient pâtir du verdissement de la flotte. «Il y a 6% de réduction de l'ATN chaque année, mais qui pourrait être surcompensée par l'effet du CO<sub>2</sub>. Pas mal de gens vont voir leur ATN augmenter chaque année», détaille-t-il.

## LE COÛT DE VOTRE VOITURE DE SOCIÉTÉ : UN CALCUL N'EST PAS L'AUTRE

Pour une Volvo XC40, montants exprimés, en €

	100% électrique	Plug-in hybride	Essence cylindrée équivalente	Modèle de base essence
Prix catalogue (HTVA)	41.942	44.504	37.603	30.702
Loyer mensuel véhicule (frais voiture)*	1.029	1.075	989	837
Coûts énergétiques	+196	-175	-223	-249
TVA non récupérable	+156	+162	+155	+140
Cotisation CO <sub>2</sub>	+28	+28	+68	+81
TCO** 1 (cash-out)	1.409	1.440	1.436	1.307
Coût fiscal supplémentaire	+15	+21	+128	+117
TCO** 2 (Full TCO)	1.423	1.461	1.564	1.423
Application de la "déduction fiscale"	-352	-360	-359	-327
TCO** 3 (TCO commercial)	1.072	1.101	1.205	1.097
ATN brut pour le conducteur	146€	151€	375€	354€

\*Amortissement, entretien, assurances, etc. \*\* Coût total de possession

PUBLICITÉ

**Deutsche Bank**  
Wealth Management  
Private Banking

Certains voient  
une experte bancaire.

Nous, nous voyons la partenaire pour votre patrimoine. Quelqu'un qui vous connaît personnellement et qui s'appuie sur l'expertise de l'un des plus grands groupes financiers du monde. C'est ainsi qu'elle peut vous conseiller au mieux afin d'optimiser vos investissements en fonction de vos objectifs et de votre situation personnelle.

Deutsche Bank.  
La banque de vos investissements.

Ingrid Rondou  
Senior Advisor  
Advisory Center Waterloo

[deutschebank.be/conseil](https://deutschebank.be/conseil)

Deutsche Bank AG, 12, Tauernsberg, 80325 Frankfurt am Main, Allemagne, RC Frankfurt sur le Main n° HRB 30000. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, 13-15 avenue Marx, 1000 Bruxelles, Belgique, RPM Bruxelles, TVA BE 0418371094, IBAN BE32 0120 0095 7284, BIC KOD-IBVA LOHOD-14. E.R. : Olivier Delfosse